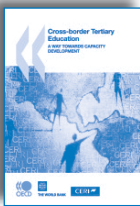


L'unique forum international de l'OCDE destiné aux établissements de l'enseignement supérieur.
Pour devenir membre : www.oecd.org/edu/imhe/membre

A découvrir

- Enseignement supérieur transnational et renforcement des capacités
- Espaces d'apprentissage
- Établissements d'enseignement supérieur : auto-évaluation de l'impact des classements
- Enseignement supérieur et régions
- Assurer la qualité de l'enseignement supérieur
- Évaluation des performances de l'enseignement supérieur de l'OCDE

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR TRANSNATIONAL ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS



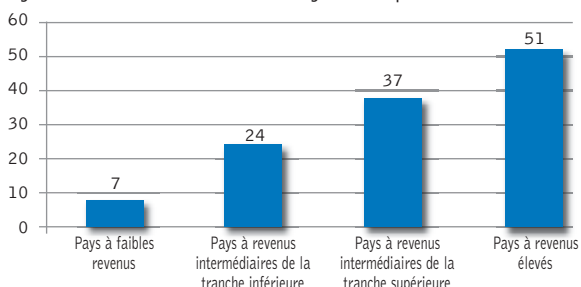
L'OCDE et la Banque mondiale ont récemment publié un rapport intitulé *L'enseignement supérieur transnational : un levier pour le développement* (ISBN-10 9264033637), sur lequel le présent article s'appuie dans une large mesure.

Lorsque l'on pense à l'importance de l'éducation pour le développement, on insiste généralement sur l'importance fondamentale de l'éducation de base. Or, la réussite d'un pays dans l'économie mondiale de la connaissance dépend, au moins en partie, de son aptitude à donner à un grand nombre de ses habitants

la possibilité d'acquérir des compétences de haut niveau. L'enseignement supérieur joue à cet égard un rôle essentiel en formant la population d'un pays dans tous les domaines utiles à son développement. Mais dans beaucoup de pays en développement, l'enseignement supérieur ne dispose ni d'une capacité d'accueil ni d'un personnel suffisants pour pouvoir répondre à la demande nationale.

Ces pays ont certes fait des progrès dans ce domaine au cours des dernières décennies, mais bon nombre d'entre eux vont devoir poursuivre l'expansion de leur système s'ils veulent rattraper les pays économiquement plus prospères (Figure 1).

Figure 1 : Taux moyen de scolarisation dans l'enseignement supérieur selon le niveau de revenus des pays (2004) (rapport de la population étudiante à la population ayant l'âge normal de scolarisation dans l'enseignement supérieur)



Source : Institut de statistique de l'UNESCO

L'enseignement supérieur transnational peut aider un pays à développer son système d'enseignement supérieur plus rapidement que ce dernier ne le pourrait s'il devait s'appuyer sur ses seules ressources nationales. Il peut aussi contribuer à améliorer la qualité, la diversité et la pertinence des formations offertes par ce système – trois conditions qui en déterminent l'efficacité et qui, pour être réalisées, exigent l'existence d'une masse critique d'universitaires très compétents. Les membres du corps enseignant et les étudiants des deuxième et troisième cycles peuvent aller à l'étranger perfectionner leurs compétences ou suivre une formation de qualité avant de réintégrer le secteur universitaire de leur pays.

Les étudiants n'ont cependant pas toujours besoin de se déplacer. Les universités étrangères peuvent en effet leur permettre d'accéder à leurs formations sans quitter leur pays. Elles font ainsi bénéficier les pays en développement des connaissances de pointe, ce qui contribue à la formation d'une main-d'œuvre efficace tout en dotant le système national d'enseignants de grande qualité.

Dans tous les pays, l'internationalisation permet aux établissements de se comparer à leurs homologues étrangers en leur faisant directement concurrence pour attirer les étudiants et éventuellement les subventions, mais aussi, ce qui est plus important, en recueillant les avis et critiques formulés par les autochtones ayant étudié dans d'autres pays et par les étudiants étrangers.

L'enseignement supérieur transnational n'est pas pour autant la panacée. Par exemple, si les formations étrangères proposées dans un pays en déve-

loppement sont de qualité médiocre, ou si elles viennent former un dispositif totalement distinct du système d'enseignement national, elles peuvent, au mieux, ne rien apporter de positif à ce dernier et, au pire, avoir sur lui des effets négatifs.

Un pays en développement qui encourage ses ressortissants à aller étudier à l'étranger ou à préparer sur son territoire des diplômes étrangers prend aussi des risques mesurés. Il peut en effet en résulter une fuite des cerveaux si les étudiants choisissent de rester à l'étranger ou de s'y rendre pour travailler, ou bien les formations suivies peuvent ne pas être conformes aux besoins du pays. Peuvent en outre se poser des problèmes d'équité si seules les personnes les plus aisées peuvent accéder aux programmes d'études supérieures étrangères, chez elles ou dans un autre pays.

Pour parer à ces difficultés, il est nécessaire de définir, à l'échelon local, une stratégie ou un cadre réglementaire qui soient expressément adaptés à l'offre étrangère (mais aussi nationale) de services d'enseignement. Ces dispositifs doivent prendre en compte des questions telles que l'accréditation, l'assurance qualité, la reconnaissance des diplômes étrangers, l'accès des établissements et des étudiants aux fonds publics, la fuite des cerveaux, etc. Mais ces questions requièrent également l'attention de la communauté universitaire et des établissements d'enseignement supérieur eux-mêmes, qui doivent s'engager à assurer la qualité de leurs activités transnationales, tant en matière de recrutement d'étudiants étrangers que de mobilité transfrontalière des programmes.

Il n'y a pas encore beaucoup de données qui montrent que les formes relativement nouvelles d'internationalisation de l'enseignement supérieur (à savoir la mobilité des programmes et des établissements) ont déjà directement contribué au renforcement des capacités. Certains pays sollicitent délibérément et systématiquement les prestataires étrangers de services d'enseignement pour qu'ils viennent exercer leur activité sur leur territoire, mais il est trop tôt pour apprécier l'impact de cette stratégie.

Pour la Malaisie, par exemple, la fourniture étrangère de services d'enseignement sur son territoire constitue un moyen important et bénéfique de renforcer ses capacités. En 2006, les prestataires étrangers offraient 34 % des 899 programmes des premier, deuxième et troisième cycles proposés dans le secteur privé malais d'enseignement supérieur, et les pouvoirs publics de ce pays encouragent la fourniture étrangère de services de recherche en autorisant les prestataires étrangers à recevoir des fonds publics de recherche sur appel d'offres. D'autres pays d'Asie jugent aussi très utile l'offre étrangère de services d'enseignement et s'en servent à des fins stratégiques.

L'impact de l'offre étrangère a en revanche été beaucoup plus faible et problématique en Afrique du Sud. En 2000, les étudiants scolarisés auprès des quatre établissements étrangers présents sur son territoire, lesquels étaient originaires d'Australie, des Pays-Bas et du Royaume-Uni, ne représentaient que 0.5 % de l'ensemble des effectifs scolarisés dans l'enseignement supérieur. De plus, en 2003, le *South Africa's Higher Education Quality Committee* n'a pas renouvelé l'agrément accordé à trois des quatre programmes étrangers de préparation au MBA auxquels étaient inscrits 88 % des étudiants suivant des programmes étrangers, et il a interdit les programmes d'enseignement faisant l'objet d'un accord de franchise en raison de problèmes de qualité.

Les données concernant les effets de l'enseignement transnational laissent donc apparaître une situation contrastée. Il ne faut pas pour autant considérer que les formes nouvelles d'enseignement transnational n'auront aucun impact positif à moyen terme, ou qu'un effet marginal n'a pas d'importance. C'est souvent ce qui se passe à la marge qui fait évoluer les systèmes.

Contact : stephan.vincent-lancrin@oecd.org

ESPACES D'APPRENTISSAGE

Les évolutions observées dans le domaine de l'enseignement supérieur ont un impact profond sur la façon dont l'espace est utilisé dans les établissements d'enseignement supérieur (EES). En réponse à l'émergence de nouveaux modèles d'apprentissage, de recherche et de transfert de connaissances, les EES inventent de nouvelles façons d'utiliser l'espace. Celles-ci affectent à leur tour les modes de gestion de l'espace, les types d'espaces fournis, et le coût de ces espaces.

La conférence intitulée « Enseignement supérieur : lieux et espaces pour l'apprentissage, l'innovation et le transfert de connaissances » sera consacrée à l'analyse des tendances émergentes dans l'enseignement supérieur, offrant ainsi l'occasion de réfléchir à la façon dont les bâtiments existants pourront être utilisés pour promouvoir ces évolutions. Y seront présentés certains exemples d'approches récentes en la matière. Cette conférence a pour objet de diffuser les bonnes pratiques et de définir des stratégies permettant de répondre aux besoins changeants de l'enseignement supérieur. (Pour plus d'informations, reportez-vous au Calendrier de l'IMHE.)

ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : AUTO-ÉVALUATION DE L'IMPACT DES CLASSEMENTS

Le classement des établissements d'enseignement supérieur est désormais un phénomène d'envergure mondiale. Au-delà de la visibilité et de la popularité accrues de ces classements, que savons-nous réellement de leur influence et de leur impact sur la gouvernance et la gestion des EES, mais aussi sur le corps enseignant et les étudiants eux-mêmes ?

Pour mieux comprendre ce phénomène, le Programme sur la gestion des établissements d'enseignement supérieur de l'OCDE (IMHE), en collaboration avec l'Association Internationale des Universités (IAU), a commandité, en 2006, une étude invitant les EES à présenter leur position vis-à-vis des classements et à faire état de l'impact ou de l'influence de ces derniers sur leurs stratégies et leur fonctionnement. La seconde phase de cette étude s'articule autour d'une série d'entretiens avec les EES et leurs parties prenantes en Allemagne, en Australie et au Japon, et d'auto-évaluations axées sur les processus décisionnels des établissements, ainsi que les pratiques et

mentalités académiques. Les établissements qui souhaitent participer à cette étude sont invités à contacter le Professeur Ellen Hazelkorn à l'adresse suivante : ellen.hazelkorn@dit.ie.



Ellen Hazelkorn est consultante auprès de l'IMHE. Son analyse de l'impact des classements sur les EES est parue dans la revue *Politiques et gestion de l'enseignement supérieur*, 19:2, et va paraître dans *Politiques d'enseignement supérieur* (2008). Ellen travaille actuellement avec l'Institute of Higher Education Policy (IHEP) sur le thème « Objectifs de demain pour le classement des facultés et des universités ».

Voir la rubrique sur le projet d'Ellen Hazelkorn à l'adresse : www.oecd.org/edu/imhe/rankings

Et son article publié : « Réflexions sur la dynamique changeante de l'enseignement supérieur allemand » (*Observations on the Changing Dynamics of German Higher Education*)

ASSURER LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le projet intitulé « Assurer la qualité de l'enseignement supérieur » a pour objet de passer en revue les pratiques et les politiques mises en œuvre par les établissements d'enseignement supérieur en vue de promouvoir, d'évaluer et de récompenser la qualité de l'enseignement dispensé. En décembre 2007, les membres de l'IMHE ont été invités à proposer une ou plusieurs initiatives dans le domaine de la qualité de l'enseignement, et certains établissements non-membres réputés pour leur engagement en faveur de la qualité ont été contactés pour participer au projet. Au total, celui-ci rassemble à présent 30 établissements.

La première phase du projet a consisté en une analyse bibliographique des articles de recherche récents consacrés à l'enseignement et à la qualité de l'enseignement supérieur, qui seront annexés au rapport final du projet.

En janvier, un groupe de travail constitué de George Gordon (Université de Strathclyde), Cécile Lecrenier et Philippe Parmentier (Université Catholique de Louvain) et Stanislav Stech (Université Charles de Prague) s'est réuni pour examiner l'analyse bibliographique, élaborer une méthodologie adaptée et réviser le questionnaire en ligne utilisé pour collecter des « instantanés » reflétant les initiatives menées par les établissements pour assurer la qualité de l'enseignement. Chaque initiative de qualité sera ensuite examinée selon la même grille d'analyse : origine, fonctionnement, extension et viabilité, suivi et évaluation, et effets de synergie avec les autres politiques de l'établissement. Après avoir été soumis à titre expérimental à certains établissements non-participants, le questionnaire sera communiqué aux établissements participants en mars 2008, accompagné d'une présentation du projet et d'instructions techniques.

Les réponses au questionnaire seront complétées par une série d'entretiens téléphoniques et de visites de sites. Les résultats préliminaires du projet seront présentés lors de la Conférence générale de l'IMHE organisée en septembre 2008. À l'automne 2008, une conférence spécifique permettra aux établissements participants d'évaluer les résultats, d'analyser plus en détail les moteurs et entraves affectant la qualité de l'enseignement dispensé et de définir les prochaines étapes du projet.

Contact : fabrice.henard@oecd.org

NOUS RECHERCHONS UN NOUVEAU RÉDACTEUR EN CHEF POUR LA REVUE « POLITIQUES ET GESTION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR »

Cette année paraîtra le dernier numéro de *Politiques et gestion de l'enseignement supérieur* à être édité par Michael Shattock, qui quittera prochainement ses fonctions. Après avoir hérité, il y a huit ans, de notre regretté Maurice Kogan la direction de la revue qui s'appelait encore à l'époque *Gestion de l'enseignement supérieur*, Mike s'apprête à quitter ses fonctions. Avec le soutien du Comité éditorial, il a développé et enrichi la revue, qui connaissait déjà un franc succès. En ma qualité de Présidente du Comité directeur de l'IMHE, j'ai eu le privilège de travailler avec Mike et je tiens à lui exprimer ma profonde gratitude pour le travail qu'il a réalisé – non seulement pour nous mais aussi pour l'enseignement supérieur mondial – après avoir pris sa retraite de l'Université de Warwick (RU).

Mike est certes inimitable, mais nous voulons croire qu'il n'est pas irremplaçable. L'IMHE recherche donc un nouveau Rédacteur en chef. Au vu de la mutation profonde de l'enseignement supérieur induite par la mondialisation, le rôle du Rédacteur en chef revêt une importance certaine. Si cette fonction ne génère aucun avantage financier substantiel, son intérêt réside principalement dans le fait qu'elle offre une occasion unique de travailler avec des collègues qui mettent leur expertise ciblée au service d'un large panel de thèmes, et de réfléchir voire d'exercer une influence sur l'élaboration des politiques et des pratiques.

Marijg van der Wende, Présidente du Comité directeur de l'IMHE.

Si vous souhaitez nous faire parvenir votre candidature, merci de contacter : jill.gaston@oecd.org.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RÉGIONS

L'OCDE a initié, pour la période 2008 – 2010, une nouvelle série d'études axées sur le rôle de l'enseignement supérieur dans le développement régional. Parmi les régions ciblées figurent un certain nombre d'économies qui enregistrent une forte croissance, ainsi que des pays du G8 et des régions urbaines. Un programme continu a été mis en place pour les membres de l'IMHE.

Israël sera le premier pays à participer à la nouvelle série d'études régionales menées par l'OCDE

L'IMHE mène à l'heure actuelle des négociations avec un certain nombre de régions des pays suivants, notamment : Brésil, France, Inde, Irlande, Mexique, Afrique du Sud et États-Unis. Le Conseil de l'enseignement supérieur israélien a d'ores et déjà décidé de prendre part à l'étude. Celle-ci devrait inclure d'autres candidats nouveaux. Les régions cibles se trouvent dans les pays du G8, les pays candidats à l'adhésion à l'OCDE (Chili, Estonie, Israël, Russie, Slovaquie) ou les pays avec lesquels l'OCDE a établi un programme d'engagement renforcé (Brésil, Chine, Inde, Indonésie, Afrique du Sud), ainsi que certaines régions urbaines d'autres pays.

Étude de Kazan (en collaboration avec la Banque mondiale)

La République autonome de Tatarie est une région prospère de la Russie : dotée de vastes gisements naturels, elle dispose du potentiel d'investissement nécessaire pour bâtir une économie de la connaissance. La Tatarie présente un taux élevé de réussite scolaire, et l'exemple des Tatares et des Russes en a fait un modèle de coexistence pacifique. Malgré les avancées enregistrées récemment en termes de développement, la Tatarie et sa capitale Kazan doivent faire face à de nombreux risques, tels que l'exode de la population, l'obsolescence des procédés de production et la pollution. Les autorités locales et régionales souhaitent mobiliser l'enseignement supérieur pour mieux servir les intérêts économiques et sociaux de la région. Alors que la Russie s'efforce d'accroître la flexibilité de son système d'enseignement supérieur, jusqu'à présent piloté par l'État central, les régions russes ont davantage de marge de manœuvre pour définir leurs priorités en matière d'enseignement supérieur. Pour faciliter ce processus, le ministère russe de l'Éducation et de la Science et la Banque mondiale ont établi, dans certaines régions, un cadre de coopération visant à accroître la contribution des EES au développement régional et local. L'étude de Kazan repose sur l'expérience et la méthodologie mises à profit par l'OCDE dans le cadre de l'examen des liens entre enseignement supérieur et régions. En décembre dernier, Jaana Puukka, consultante du Secrétariat de l'IMHE, a passé une semaine à Kazan en compagnie d'autres experts internationaux, pour visiter les EES et rencontrer les représentants des autorités locales et régionales.

Les autorités municipales de Kazan ont clairement défini leur objectif : refaire de Kazan un centre universitaire national compétitif et promouvoir la croissance économique à l'échelon local et régional.



Le Kremlin à Kazan

Faiblesses du système d'enseignement supérieur de Kazan

À l'heure actuelle, le système d'enseignement supérieur fragmenté dessert plus de 207 000 étudiants, répartis sur 35 EES. La croissance démographique aura pour conséquence une concurrence accrue entre les établissements et se traduira probablement par la fusion et la fermeture de certains d'entre eux. Par ailleurs, les cursus et les spécialisations proposés ne sont pas toujours en adéquation avec les besoins du marché de l'emploi, et les diplômés ne se voient offrir que des perspectives de carrière limitées. Du point de vue de l'équité, l'accès à l'enseignement supérieur diminue, les nouveaux EES répondant principalement aux besoins des catégories sociales à revenus élevés et intermédiaires. Enfin, il faut établir des liens plus systématiques entre la recherche et la réalité économique de la région.

Pour de plus amples informations, voir : www.oecd.org/edu/higher/regionaldevelopment ou contacter : jaana.puukka@oecd.org

FORUM MONDIAL

Janice Reid a représenté l'IMHE lors du Forum mondial de l'enseignement supérieur, organisé conjointement en novembre 2007 à Kuala Lumpur par l'Association internationale des Universités (IAU), l'Institut national de recherche sur l'enseignement supérieur et le ministère de l'Enseignement supérieur de Malaisie.

La conférence était consacrée à la nature de la mondialisation et aux défis que celle-ci suppose pour les universités : comment satisfaire les exigences dictées par le marché mondial de l'enseignement, tout en élargissant l'accès à l'enseignement supérieur pour les populations marginalisées et désavantagées ? Comment maximiser la contribution de l'assurance qualité en termes de diversité et d'innovation (et pas uniquement de conformité) ? Parmi les thèmes récurrents de la conférence figurait notamment la nécessité d'établir une collaboration, à l'échelon mondial, entre établissements, agences, régions et gouvernements. Le fait que le Forum ait été organisé en Asie du Sud-Est a jeté une lumière nouvelle sur les tables rondes consacrées aux responsabilités et à la mission centrale des universités des pays en développement dans la lutte contre la pauvreté, l'instruction des femmes, la transmission des valeurs fondamentales et l'instauration d'une société ouverte, informée et tolérante.

ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE L'OCDE

L'OCDE poursuit ses travaux visant à élaborer un cadre d'évaluation des résultats de l'enseignement supérieur. Ce cadre permettra de procéder à une analyse comparative des EES de différents pays. Les numéros précédents d'IMHE Info ont proposé un compte rendu des trois réunions d'experts qui ont été organisées ; la phase actuelle du projet concerne la planification d'une étude de faisabilité, qui permettra de déterminer si cette comparaison est possible du point de vue scientifique et pratique. L'évaluation sera menée à l'échelle des établissements, et le succès de cette entreprise dépendra dans une large mesure du soutien et de la volonté de participer manifestés par les EES. Le travail des experts a été présenté lors d'une réunion informelle des ministres de l'Éducation de l'OCDE, organisée à Tokyo en janvier 2008. Le projet d'évaluer les résultats de l'enseignement supérieur à l'échelon international a suscité un vif intérêt chez les participants. Conscients de la complexité de cette tâche, les Ministres ont réservé un bon accueil à l'idée de réaliser une étude de faisabilité. Le résumé de la présidence rédigé à l'issue de la réunion ministérielle est disponible sur le site Web de l'IMHE à la rubrique « Activités », à l'adresse : www.oecd.org/edu/imhe.

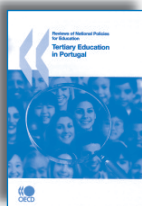
Bien que la plupart des spécialistes soient convaincus de la nécessité de poursuivre les classements d'EES et de mieux rendre compte des résultats de l'apprentissage, certains s'inquiètent néanmoins du risque qu'une approche simpliste puisse être utilisée de façon abusive pour créer d'autres classements biaisés. L'étude de faisabilité proposée aura ainsi pour objet d'évaluer et de minimiser ce risque. Cette étude sera menée sur la période 2008 – 2009 ; l'OCDE s'apprête à nommer un directeur de projet, dont la fonction première sera de veiller à mobiliser les fonds et les efforts institutionnels nécessaires à la réalisation de l'étude de faisabilité. Nous comptons, pour l'heure, sur la participation d'au moins six pays. IMHE Info ne manquera pas de vous fournir davantage de précisions à ce sujet.

NOUVELLES DE L'IMHE

L'IMHE souhaite la bienvenue aux nouveaux membres suivants :

- > Department of Advanced Education and Technology, Gouvernement de l'Alberta, Canada
- > Fédération des cégeps, Canada
- > Université de Patna, Inde
- > Université d'Arizona, États-Unis

LE COIN DES LIVRES



Examens des politiques nationales d'éducation : L'enseignement supérieur au Portugal

Éditions OCDE, ISBN-10 : 9264032827

Au Portugal, le secteur de l'enseignement supérieur s'est sensiblement développé au cours des vingt dernières années, mais la fréquentation et le niveau global d'études demeurent inférieurs aux normes européennes et les taux de scolarisation ont amorcé une diminution.

Dans son examen, l'OCDE recommande aux autorités nationales du Portugal de se polariser sur l'orientation stratégique et de laisser aux établissements d'enseignement supérieur une plus grande latitude dans la mise en œuvre des priorités gouvernementales en accord avec la mission qui est la leur.



Enseignement supérieur et régions: Concurrence mondiale, engagement local,

Éditions OCDE, ISBN-10 : 9264034161

Cette publication explore tout un éventail de mesures et de réformes institutionnelles utiles. Elle s'appuie sur l'examen de 14 régions dans 12 pays, ainsi que sur les examens territoriaux de l'OCDE. Elle analyse l'implication régionale de l'enseignement supérieur

dans le domaine de la formation, de la recherche et des services aux collectivités locales.



Politiques et gestion de l'enseignement supérieur : Volume 19 No. 3

Éditions OCDE, SUB-89012P1

La revue *Politiques et gestion de l'enseignement supérieur*, éditée par le Programme de l'OCDE sur la gestion des établissements d'enseignement supérieur (IMHE), s'adresse aux administrateurs et aux directeurs d'établissements d'enseignement supérieur et porte sur le domaine de la gestion institutionnelle. Ce numéro contient des articles sur la création de revenu et ses répercussions sur le capital universitaire ; la responsabilité individuelle et institutionnelle des chercheurs en cas de fraude scientifique ; les normes universitaires et professionnelles dans l'enseignement supérieur au Royaume-Uni ; la discrimination positive dans une université brésilienne ; l'évolution des modes de gouvernance universitaire en Suède et les valeurs, l'éthique et la formation des enseignants.

IMHE recherche un nouveau Rédacteur en chef pour sa prestigieuse revue *Politiques et gestion de l'enseignement supérieur*.
Si vous souhaitez nous faire parvenir votre candidature, merci de contacter : jill.gaston@oecd.org

CALENDRIER IMHE

22-23 Mai 2008

Lieux et espaces durables pour l'apprentissage, l'innovation et le transfert de connaissances

en collaboration avec le Programme de l'OCDE pour la construction et l'équipement de l'éducation (PEB) et l'Université de Technologie d'Helsinki, Finlande

☞ Contact : alastair.blyth@oecd.org

5-6 Juin 2008

The Emerging Global University Market

en collaboration avec l'Association Nordique des Universités et l'Association Nordique des Administrateurs d'Universités, Reykjavik, Islande

☞ Contact : jaana.puukka@oecd.org

21-22 août 2008

Conférence « des innovations qui marchent », thème proposé *Entreprise académique ou académie d'entrepreneurs ? Conflit ou cohérence des valeurs fondamentales de l'université ?*

CHEMPaS, University of Southampton,
Royaume-Uni

☞ Contact : fabrice.henard@oecd.org

8-10 sept. 2008

Conférence Générale IMHE, *Enseignement supérieur: qualité, pertinence et impact,*

Paris, France

www.oecd.org/edu/imhegeneralconference2008

AUTRES RÉUNIONS

17-18 avril 2008

L'Enseignement supérieur sous les Conditions du Marché : Théorie et Pratique, Université de Mykolas Romeris, Ateities 20, Vilnius, Lituanie

Contact : justina@mruni.lt

17-21 août 2008

16^e réunion internationale des administrateurs
d'universités, Vancouver, Canada
www.imua2008.ca



Avez-vous changé d'adresse ? Veuillez en informer l'IMHE.

Si vous recevez uniquement la version papier de ce bulletin et que vous souhaitez continuer à recevoir ce bulletin, merci de communiquer votre adresse électronique à imhe@oecd.org

IMHE-Info est publié en anglais et en français par le Programme de l'OCDE sur la gestion des établissements d'enseignement supérieur (IMHE). Des extraits de ce bulletin peuvent être reproduits en indiquant la source. Toute demande de renseignement, tout commentaire ou article susceptible d'être publié doit être adressé à :

Valérie Lafon, Programme IMHE, OCDE
2, rue André-Pascal – 75775 Paris Cedex 16
France

Tél. : (33) 1 45 24 92 24 ou (33) 1 45 24 75 84

Fax: (33) 1 44 30 61 76

imhe@oecd.org

www.oecd.org/edu/imhe

Retrouvez toutes nos réunions sur :
www.oecd.org/edu/imhemetings